Une journée pour Dieu

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

demeurant

autorise ma fille / mon fils né(e) le

à participer à la Journée pour Dieu le dimanche 21 mars à Epernay

**🗆** J’autorise les organisateurs à prendre, si besoin, toute mesure (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendue nécessaire par l’état de santé de mon enfant et m’engage dans ce cas à rembourser les frais pouvant en résulter.

A cet effet, je joins à cette autorisation **la fiche sanitaire de liaison** dûment remplie, **l’attestation de droits à l’assurance maladie** et **l’attestation de mutuelle.**

**🗆** J’autorise le responsable du séjour à faire sortir du service d’urgence mon enfant si le médecin des urgences juge que son état lui permet de retrouver le groupe.

**🗆** J’autorise la Pastorale des Jeunes du diocèse de Châlons en Champagne à utiliser les sons et photos qui auraient pu être pris durant le rassemblement pour en faire la promotion ainsi que son exploitation par tous procédés connus ou inconnus à ce jour, sur tous supports connus ou inconnus à ce jour, dans le monde entier et intégralement ou partiellement, dans le respect de l’image et des propos de mon enfant et de leur sens.

Cette autorisation est donnée gracieusement pour 3 ans et en cas d’une éventuelle réutilisation dans le cadre d’archives.

Cette autorisation n’entraine pas obligation de diffusion.

En application de l’article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 aout 2004 relatives à l’informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée par nos services. Les réponses sont obligatoires, le défaut de réponse rendant impossible votre inscription par nos services. Vous disposez d’un droit d’accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l’exercer, envoyez votre demande par courrier au servie de la Pastorale des Jeunes. Sauf avis contraire de votre part, le service se réserve la possibilité d’utiliser les informations pour vous faire parvenir diverses informations internes (courrier, mail ou SMS). Toute infraction aux dispositions de la présente loi est prévue et réprimée par les articles 226-16 à 226-24 du Code pénal.

Fait le : à

Signature du/des parents précédée de la mention « Lu et approuvé – Bon pour autorisation parentale »

**À retourner avec les documents avant le 15 mars à** : Nadège Boone - 12 rue des rondes –

51800 Ste Menehould (06 86 63 35 22)